



Introduction

- .En France on estime à environ 220 000 le nombre de personnes employées à temps pleins ou à temps partiel dans le secteur sportif.**
- .Les enseignants d'EPS sont environ 43 200, 1
660 conseillers d'animation sportives et 1 680
conseillers techniques sportifs.**
- .On compte plus de 70 000 éducateurs titulaires d'un diplôme délivré par le ministère chargé des sports.**
- .Le ministère des sports délivre tous les ans environ 11 000 diplômes professionnels.**



Les grandes filières de formation

- Les 2 grandes voies de formation sont :
 - - la filière universitaire STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives), c'est une filière plus généraliste et théorique initialement mise en place pour préparer au concours de professeurs d'EPS.
 - - les brevets et diplomes d'état délivrés par le ministère des sports, formations pratiques et spécialisées dans une ou plusieurs discipline.



STAPS

Le STAPS est une filière universitaire aux nombreuses performances et nombreux débouchés

Ouvert à tous les bacheliers S,ES,L et même technologiques le parcours STAPS est néanmoins dominé par les scientifiques, lesquels représentent plus de 40% des entrants.

Pour suivre la première année souvent considéré comme la plus difficile, il faut un bon niveau scolaire mais les activités physiques exigent une bonne condition.



STAPS

La filière STAPS se trouve répartie, 5 grands cursus :

- Education et motricité :

Pour ceux qui choisissent la voie de l'enseignement en poursuivant en Master pour se préparer au concours du CAPEPS (certificats d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportives).



STAPS

- Activité physique adaptée et santé :

Pour encadrer l'activité physique et sportive de personnes à besoin spécifiques (personnes âgées et handicapées)

Au croisement du sport, de la santé et du social, cette mention compte de nombreux cours dédiés aux pathologies et infirmités motrices et mentales.

On y étudie également les effets du vieillissement ou encore la sociologie du handicap.



STAPS

- Management du sport :

Pour gérer les organisations marchandes (magasin de sport, événementiel sportif...) ou non marchandes (fédérations, associations sportives, services municipaux sportifs...).

Les étudiants auront reçu des enseignements très axés communication, marketing, gestion des ressources humaines, droit...

Parfois la pratique d'un sport peut même devenir facultative.



STAPS

- Entrainement sportif :

Pour devenir éducateur sportif ou entraîneur dans les fédérations, les clubs, les organismes privés ou les collectivités territoriales.

Idéale pour encadrer et enseigner hors milieu scolaire.



STAPS

- Ergonomie et performance sportive :

Pour concevoir du matériel sportif ou de loisir auprès d'équipementiers ou de centre de recherche.

Peu d'universités proposent cette option.

Cela permet le confort et la performance des athlètes.



Les diplômes professionnels

5 diplômes professionnels sont proposés par le ministère des sports.

Formation plus pratique et généralement courte (12 à 18 mois) ouverte à des publics plus variés n'exigeant pas forcément le BAC.

L'insertion est très intéressante vers les métiers du sport et les activités socio-culturelles.



Les diplômes professionnels

BEES (brevet d'état d'éducateur sportif) :

Le BEES est proposé sous forme de degrés.

- Le 1er degré (niveau BAC) permet l'enseignement d'une discipline sportive.
- Le 2ème degré (BAC+3) permet le perfectionnement technique mais aussi l'entraînement et la formation de cadre.
- Le 3ème degré (BAC+5) mène à la recherche et à des fonctions de haut niveau comme entraîneur ou directeur technique national.
- Le BEES est dispensé au sein des CREPS (centre de ressources d'expertise et de performances sportives),



Les diplômes professionnels

BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse de l'éducation populaire et des sports)

Le BPJEPS permet d'encadrer des activités physiques et sportives mais aussi des groupes d'enfants et d'adolescents dans chacune des spécialités du diplôme à savoir entre autres : les activités équestres, les activités de cyclisme, la randonnée, le golf, les sports collectifs...



Les diplômes professionnels

Le DEJEPS (diplôme d'état de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport).

Le DEJEPS est de niveau BAC+2, son objectif est de former les cadres des centres de loisirs et d'entraînements des professionnels de l'animation sportive et socio-culturelle, des responsables d'animation et des adjoints de direction.

La formation est faite dans les CREPS et dans les autres centres agréés.



Les diplômes professionnels

Le DESJEPS (diplôme d'état supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport).

De niveau BAC+3 le DESJEPS concerne les futurs directeurs de projet, entraîneur de haut niveau, directeur de structure et autre directeur sportif en fédération ou en association.

Pour pouvoir passer ce diplôme il faut justifier de 36 mois d'activité professionnelles ou être titulaire du DEJEPS ou du BEES.



Quelques parcours périphériques

Compte tenu de la grande variété de métiers gravitant autour de l'univers sportif, il existe un grand nombre de moyen d'y accéder.

- Voie médicale, communication, commerce, droit, les parcours s'organisent souvent autour d'une formation classique qui sera ensuite complétée d'une ou plusieurs spécialisations dans l'univers de sport.
- Ces spécialisations se sont mises en place dans les écoles de commerces, les formations courtes de type BTS et DUT, les écoles de journalisme.



Quelques parcours périphériques

- La voie médicale : la spécialisation médecine du sport intervient après des études d'une dizaine d'années. La formation est validée par le diplôme d'études spécialisées complémentaires.
- Même chose pour les masseurs kinésithérapeutes, ils devront faire une formation complémentaire.
- La voie juridique, les universités proposent des Masters en droit du sport.



Lycée Collège Camille Sée

